

Séance du Conseil Général de SAUBRAZ
du 7 décembre 2023 à 19h30

Présidence : M. André Forster, Président

Le Président ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue à chacune et chacun pour cette dernière séance de l'année. Il remercie l'assemblée pour sa présence ce soir.

L'ordre du jour envoyé avec la convocation est le suivant :

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Approbation de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 4. Démission/s et assermentation/s**
- 5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général**
- 6. Préavis municipal n°06-2023 relatif au budget pour l'année 2024**
- 7. Rapport de la déléguée à l'ASSAGIE**
- 8. Propositions individuelles et divers**

1. Appel

Membres présents :	24 / 41
Membres excusés :	14
Membres absents :	3

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé et sera suivi tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023 est approuvé à main levée par la majorité moins une abstention.

4. Démission/s et assermentation/s

Démissions

Le Président n'a reçu aucune démission.

Assermentations

Le Président n'a reçu aucune demande d'assermentation.

5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général

Municipalité

PDDE – Plan Directeur Des Eaux

M. Davide Marguccio, Syndic, explique qu'il s'agit d'une étude globale avec 9 Communes voisines (Burtigny, Essertines-sur-Rolle, Gimel, Longirod, Marchissy, St-George, St-Oyens, Saubraz, Tartegnin). Pour rappel, une mise à jour du PDDE est en cours et les résultats vont arriver tout soudain. La prochaine étape sera de discuter avec les autres Communes afin d'étudier la manière dont nous allons proposer de mettre ce plan en œuvre.

Prix du gaz

Mme Marinette Donadeo, municipale, annonce que, dès le 1^{er} janvier 2024, le prix du gaz va passer de 0.0994 CHF / KW à 0.12 CHF / KW. La raison en est, d'une part, que le fournisseur Valgaz a fait des réserves quand le prix du gaz était plus élevé. D'autre part, il y aura également une hausse de la TVA de 7.7 à 8.1.

Eclairage nocturne

M. Joaquim Mendes, municipal, déclare que l'éclairage public est de nouveau allumé durant toute la nuit et ceci pour être conforme avec *les directives qui obligent l'éclairage des traversées piétonnes (passages piétons et aides à la traversée)*. Actuellement, le système permet seulement d'être allumé au complet ou éteint intégralement (*pas de différenciation*). Il ajoute que la Municipalité va étudier, pour l'année prochaine, le passage au LED ainsi qu'une solution de télé gestion.

Comptage de véhicules

Mme Julie Sprunger, municipale, donne le résultat du comptage par route (voir annexe). Elle précise encore que le comptage sur la route de Montherod vers le lieu-dit Les Tattes sera effectué en 2024.

Sondage fusion

M. Davide Marguccio, Syndic, donne le résultat du sondage (voir annexe).

Paroisse

M. Philippe Urfer, municipal, annonce qu'il n'y aura plus que quatre cultes par année à Saubraz et que la paroisse va envoyer un sondage sous la forme d'un quizz.

Bureau du Conseil

M. André Forster, Président, rappelle que le poste de secrétaire du Conseil général est à repourvoir et toujours au concours et que la soussignée exerce cette fonction pour la dernière fois ce soir.

6. Préavis municipal n°06-2023 relatif au budget pour l'année 2024

Mme Julie Sprunger, municipale, présente le préavis municipal qui demande au Conseil général :

D'accepter le budget tel que présenté.

M. Félix Baiche, rapporteur de la commission de gestion, présente le rapport de ladite commission qui propose :

D'accepter le préavis municipal n°06/2023 tel que présenté.

Le Président ouvre le débat.

À 20h07, arrivée de M. Michel Conus. L'assemblée compte 25 membres présents sur 41.

Mme Denise Badel demande si l'équipement au Chemin du Moulin ne devrait pas être réalisé en même temps que les autres travaux de réfection de routes prévus. M. Davide Marguccio, Syndic, répond que l'extension doit être étudiée dans le détail et que si un investissement

supplémentaire doit être fait, il le sera en même temps que la rénovation ; dans tous les cas, la Municipalité déposera un préavis auprès du Conseil général.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote à main levée sur le préavis municipal tel que présenté :

Oui : 25

Non : 0

Abstentions : 0

Nuls : 0

La décision suivante est prise :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

- **Vu le préavis municipal n° 06/2023 de la Municipalité**
- **Ouï le rapport de la commission chargée de son étude**
- **Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour**

Décide

D'accepter le budget tel que présenté.

7. Rapport de la déléguée à l'ASSAGIE (Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy)

Mme Sylvie Monney présente son rapport.

Rapport de la déléguée de l'ASSAGIE pour le conseil de Saubraz le 7 décembre.

L'ASSAGIE s'est réunie 3 fois :

Le 22 mars à Buchillon : le bilan au 31 décembre a été accepté, il y a aussi le renouvellement des élections statutaires : M. Daniel Egli de Gimel a été réélu comme président de l'assemblée, M. Jean-Frédéric Favre (Lavigny) comme suppléant.

Sylvie Monney et Stéphane Pichon ont été réélus comme scrutateurs, Mme Denise Rey et M. Nicolas Bron comme suppléants.

L'Assemblée élit à l'unanimité Mmes Myriam Gaillard Houriet, Mélanie Magnin, MM. Jean-Frédéric Favre, Bertrand Seydoux et Patrick Guex par acclamation, à la Commission de gestion. Ils sont félicités pour cette nomination.

Mr Philipona explique que l'ASSAGIE paie une prestation de transport, les chauffeurs peuvent porter plainte à la gendarmerie, les directions scolaires sont informées uniquement des cas réplétifs et lors d'exclusion

de bus. L'ASSAGIE a un contrat de 50% avec les travailleurs sociaux de proximités.

Séances du 4 octobre à Aubonne : le procès-verbal du 22 mars a été accepté. Le budget de l'année 2024 a été accepté avec les remerciements du CoDir et à la commission de gestion.

Dernière séance di 15 novembre Lavigny : le PV du 4 octobre a été accepté. Le conseil intercommunal accepte les nouveaux statuts de l'ASSAGIE amendés sous réserve de leur approbation par la cheffe du département des institutions du territoire. Ceux-ci sont demandés par la préfecture et le canton. Les derniers statuts datent de 2011.

Grâce à ces changements, l'ASSAGIE pourrait s'occuper aussi de l'accueil de jour en collaboration avec les structures existantes, d'augmenter le plafond d'endettement. Cependant ceux-ci doivent être soumis aux conseils des communes dans les meilleurs délais. Tout ceci sera expliqué lors d'un prochain conseil.

Le conseil intercommunal autorise le Comité de direction à procéder à l'équipement numérique des classes de l'ASSAGIE environ 62 classes pour uniformiser l'équipement dans toutes les classes.

Je vais juste rappeler que l'ASSAGIE finance des nombreuses activités, sorties scolaires, les camps, les cours de natations, la cantine et les transports.

Marinette complète le rapport en annonçant que les transports scolaires vont être repris par Car Postal (et non plus par la SEFA) mais que les chauffeurs vont rester les mêmes.

8. Propositions individuelles et divers

Le président donne la parole à l'assemblée.

Mme Sylvie Monney remercie la Municipalité pour le nouveau toit de la fontaine au chemin du Pontet.

M. Jean-Luc Badel exprime son mécontentement sur le service de déneigement ; il demande à ce que la neige soit poussée plus loin. M. Philippe Urfer, municipal, répond qu'il transmettra la requête.

Mme Nadja Baiche demande des nouvelles par rapport à l'auberge communale. Mme Julie Sprunger, municipale, répond qu'il y a un candidat intéressé à reprendre l'établissement pour le 1^{er} janvier 2024 mais que, l'affaire étant encours, elle n'a pas d'autres informations à donner à ce stade.

Mme Sylvie Monney rappelle la manifestation du Téléthon à Saubraz samedi prochain et invite l'assemblée à y participer (vente de sapins de Noël, de livres et de stylos ainsi que l'organisation de la marche dirigée par M. Ralph Sprunger ; et bien sûr à boire et à manger).

A 20h20, arrivée de M. Toni Piron. L'assemblée compte 26 membres présents sur 41.

Mme Perrine Rebeaud remercie les habitants de Saubraz pour leur accueil lors d'Halloween du Cœur : 20 caisses de denrées ont pu ainsi être offertes.

M. André Forster, Président, prend congé de la secrétaire en la remerciant vivement pour sa collaboration durant les 10 dernières années. Il lui offre un présent et des fleurs en gage de reconnaissance. Elle est chaleureusement applaudie par l'assemblée. La soussignée profite de ces lignes pour remercier sincèrement le Président ainsi que tous les membres du Conseil général de Saubraz et leur souhaiter le meilleur pour l'avenir.

Il annonce les dates des séances du Conseil général en 2024 :

- Jeudi 21 mars
- Jeudi 20 juin
- Jeudi 10 octobre
- Jeudi 12 décembre

Enfin, la parole n'étant plus demandée, il clôt la séance à 20h30 et invite l'assemblée à partager la traditionnelle fondue.

Pour le Conseil général

Le Président

La Secrétaire

André Forster

Barbara Kammermann

Résultats des comptages des véhicules

Chemin du Cachet :

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	58 véhicules	78 véhicules	-26%
Vitesse moyenne	22 km / h	28 km / h	

Route de Bière :

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	1'717 véhicules	1'571 véhicules	9%
Vitesse moyenne	47 km / h	46 km / h	

Résultats des comptages des véhicules

Chemin de Montherod :

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	512 véhicules	443 véhicules	16%
Vitesse moyenne	46 km / h	49 km / h	

Route de Gimel :

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	1'605 véhicules	1'562 véhicules	3%
Vitesse moyenne	54 km / h	58 km / h	

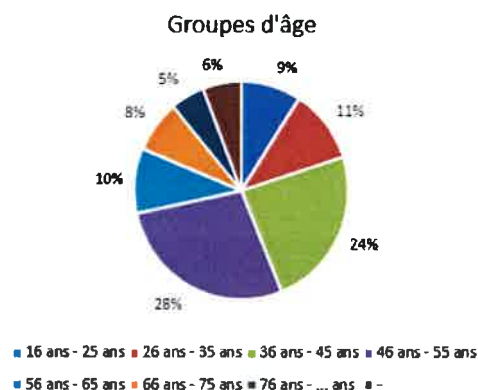
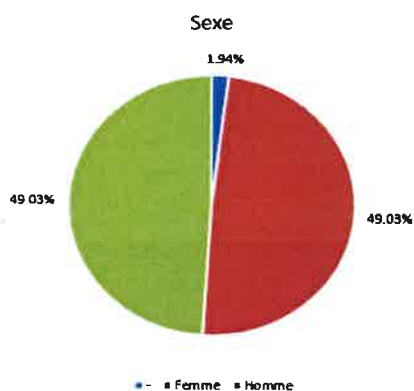
Résultats des comptages des véhicules

Chemin du Moulin :

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	61 véhicules	31 véhicules	97%
Vitesse moyenne	30 km / h	35 km / h	

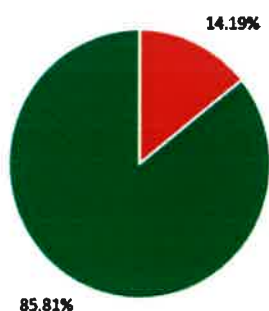
Résultats du sondage pour une fusion entre Saubraz, Gimel et St-Oyens

Participation :



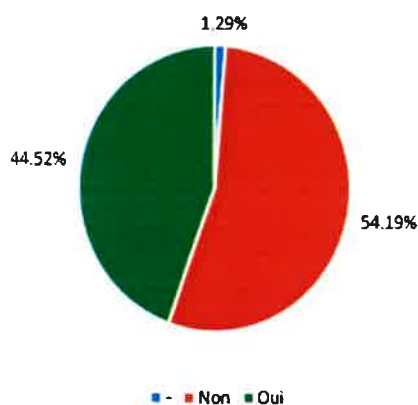
Résultats du sondage pour une fusion entre Saubraz, Gimel et St-Oyens

Êtes-vous favorable à ce que la Municipalité conduise un projet de fusion entre trois communes (Saubraz, Gimel, St-Oyens) ?



Résultats du sondage pour une fusion entre Saubraz, Gimel et St-Oyens

Êtes-vous favorable à un projet de fusion avec une autre commune ?



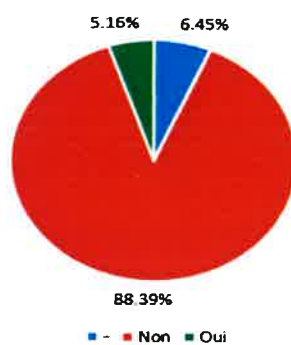
Résultats du sondage pour une fusion entre Saubraz, Gimel et St-Oyens

Si oui, avec quelle autre commune ?

- Aubonne
- Bière
- Bière, Gimel
- Celle(s) qui permet-(tent) une fusion harmonieuse et en respectant des intérêts de tous
- Essertines-sur-Rolles
- Saint-Georges
- N'importe lesquelles
- Weesen

Résultats du sondage pour une fusion entre Saubraz, Gimel et St-Oyens

Êtes-vous contre tout projet de fusion ?



La Municipalité remercie sa population pour la participation au sondage.